

Le 5 juin 2010,

BILAN DELEGATION ARMENIE

Du 19 au 23 mai dernier, le Conseil Général a envoyé une délégation en Arménie, composée du Président du Conseil général, et de moi même, au titre de l'opposition, mais aussi en tant que Conseiller Général de Bagneux, première ville de France jumelée avec une ville d'Arménie. Cette délégation avait l'objectif d'évaluer l'avancée des travaux du programme d'aide à l'Arménie.

Cette délégation à travers un programme chargé a pu mesurer les immenses besoins de ce pays, la générosité de son peuple et l'utilité de la subvention votée par notre assemblée.

Accueillie par M. Serge Smessow, Ambassadeur de France et les membres du Fonds Arménien de France, la délégation a, dans un premier temps, rencontré des personnalités politiques du pays à Erevan : M. Tigran Sargsyan, Premier Ministre, M. Edvard Nalbadyan, Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que M. Armen Gevorgian Vice Premier ministre, Ministre des collectivités locales. Nous avons également procédé à une visite officielle des lieux symboliques : rencontre à Etchmiadzine avec le Catholikos Karékine II, visite du mémorial du génocide. Enfin, nous avons discuté avec la communauté française d'Erevan.

Puis, nous sommes arrivés dans le Tavush, rencontre avec Armen Ghoularian, Préfet de la région. Déjà nous sommes dans le vif du sujet avec les premières discussions sur les résultats de notre projet commun : la remise en état du système d'irrigation et son extension pour atteindre des terrains labourables qui n'ont pas vu l'eau depuis longtemps. Nous faisons le point sur les problèmes rencontrés et surmontés. A ce propos, je dois souligner la compétence de l'administration du Conseil Général, que je veux remercier, autant que celle des représentants du Fonds Arménien, notre partenaire, qui ont suivi au quotidien les travaux.

Les discussions s'enchaînent sur les suites à donner, discussions vives et passionnées : les choses les plus simples et quotidiennes sont au cœur d'enjeux importants. Ainsi sur le marché du village les fruits et légumes sont importés ... alors qu'à quelques kilomètres de là, des paysans... Nous avons donc examiné plusieurs options sur lesquelles le Conseil Général aura l'occasion de revenir.

Enfin, nous avons inauguré le canal accompagné de toute une population rassemblée, habillée de fête. Découverte d'une plaque aux couleurs de la région du Tavush et du Conseil Général des Hauts-de-Seine. Des discours bien sûr, et surtout l'eau qui coule... Puis des discussions plus approfondies sur la gestion commune de cette

distribution de l'eau, discussion en direct avec les maires, les paysans émus, les femmes avec les enfants un peu en retrait.

Il y aurait encore beaucoup à dire...

Je me contenterais de dire que cette délégation a été source d'enseignements, que les « règles » ont été respectées. Ce que j'ai vu et entendu, me conduit à dire que le contrat a été respecté et que l'utilité et l'efficacité de ce programme ont été confirmées.

Je dois dire aussi que l'opposition, que je représentais, a été associée à l'ensemble des initiatives et a pu donner son point de vue... ce fut notamment le cas, après une question posée par la presse, concernant le cas d'un prisonnier politique M.Hatspanian (voir déclaration faite à ce propos)

Je tire quatre enseignements de cette délégation en Arménie :

1) De ce que j'ai pu en juger, et jusqu'à confirmation de mes appréciations par l'examen financier, le projet développé avec la région du Tavush se révèle utile et efficace. Tout laisse à penser qu'il aura un impact concret et pérenne, sur les populations concernées. Je confirme donc le bien fondé de notre vote positif au Conseil Général. Notre opposition est constructive, elle s'oppose à tous les projets régressifs ou antisociaux mais elle sait soutenir de beaux projets comme celui-ci.

2) Dans le même temps, cette expérience confirme le bien fondé de notre franche opposition, et de longue date, à la **SEM 92** coopération, dont nous ne connaissons ni les effets ni les destinations des sommes engagées. La dissolution réclamée par notre groupe et obtenue dernièrement, a donc permis d'engager le Conseil Général dans une politique de coopération plus contrôlée et utile.

3) Le dispositif proposé, parce qu'il s'engage sur plusieurs années, permet des constructions plus efficaces et plus ambitieuses. La même démarche dans la durée pourrait, avec la même efficacité, s'appliquer aux rapports entre le Conseil Général et certaines associations de notre département en mettant en place des conventions pluriannuelles.

4) La présence de l'opposition lors de ces missions d'évaluation est une nécessité et une garantie pour un contrôle démocratique et efficace. Là encore, cette démarche devrait se généraliser.

Patrick ALEXANIAN
Conseiller général des Hauts-de-Seine
Conseiller municipal de Bagneux